Haut Conseil des Finances Publiques

Janvier 2017

APPEL A CANDIDATURES

STAGE AU SEIN DU SECRETARIAT PERMANENT
DU HAUT CONSEIL DES FINANCES PUBLIQUES
Organisme indépendant placé auprès de la Cour des comptes

1. Le Haut Conseil des finances publiques et la Cour des comptes

Organisme indépendant du Gouvernement et du Parlement, le Haut Conseil des finances publiques (HCFP) est placé auprès de la Cour des comptes et présidé par son Premier président. Il est chargé d'apprécier le réalisme des prévisions macroéconomiques du Gouvernement et de vérifier la cohérence de la trajectoire de retour à l'équilibre des finances publiques avec les engagements européens de la France.

Le HCFP comprend dix membres outre son président, tous experts reconnus des questions macroéconomiques et de finances publiques. Il est assisté pour l'accomplissement de ses missions par un secrétariat permanent dirigé par un rapporteur général, assisté d'un adjoint, et composé de deux rapporteurs et d'une assistante.

Plus d'informations sur la composition, les missions, l'organisation et le fonctionnement du HCFP sont disponibles sur le site internet www.hcfp.fr.

La Cour des comptes a pour mission de s'assurer du bon emploi de l'argent public et d'en informer les citoyens. Juridiction indépendante, la Cour des comptes se situe à équidistance du Parlement et du Gouvernement, qu'elle assiste l'un et l'autre.

Les contrôles et les évaluations de la Cour des comptes portent sur :

- la régularité : l'argent public est-il utilisé conformément aux règles en vigueur ?
- l'efficience et l'économie : les résultats constatés sont-ils proportionnés aux moyens mis en œuvre ?
- l'efficacité : les résultats constatés correspondent-ils aux objectifs poursuivis ?

2. Le positionnement du stagiaire et le contenu du stage

Le stagiaire fait partie intégrante du secrétariat permanent du HCFP. Il participe à l'ensemble des réunions, séances et évènements du HCFP. Il est placé administrativement auprès du rapporteur général adjoint mais travaille avec l'ensemble des membres de l'équipe. Un stage au sein du HCFP constitue ainsi une opportunité unique de découvrir à la fois la Cour des comptes, une institution ancienne qui occupe une place croissante dans le débat public, et le HCFP, une institution jeune qui vient profondément modifier la gouvernance des finances publiques.

La mission du stagiaire sera double :

- d'une part, participer aux missions régulières du secrétariat permanent : organisation et préparation des avis et des séances du Haut Conseil et rédaction des procès-verbaux, suivi de la situation des finances publiques et de la conjoncture économique, préparation des rendez-vous internationaux du HCFP (Commission européenne, OCDE, FMI…) ;

- d'autre part, contribuer à des études de finances publiques et de macroéconomie dont le contenu sera défini en début de stage. Un des objectifs du stage sera de créer un outil d'aide permettant de mieux caractériser les prévisions économiques transmises par le Gouvernement.

Le stagiaire participera également à des travaux de la Première chambre de la Cour des comptes (contrôle du ministère de l'économie et des finances et des circuits financiers publics).

Le stage est rémunéré dans les conditions prévues par les articles D. 612-56 à D. 612-60 du code de l'éducation.

La durée du stage est de cinq mois à compter du **mercredi 1er mars 2017**.

3. Les compétences recherchées

Les qualités essentielles attendues des candidats sont le goût du travail en équipe, le sens de l'initiative et de l'organisation, la rigueur dans le travail et dans l'écriture. Des compétences économiques sont nécessaires (maîtrise des concepts fondamentaux de la macroéconomie) ainsi qu'une première familiarisation avec les finances publiques. La maîtrise des techniques quantitatives (notamment des logiciels d'économétrie) ainsi qu'un très bon niveau en anglais sont également nécessaires : le stagiaire sera notamment en charge de la traduction des avis en anglais.

4. La procédure de recrutement

Les candidats peuvent adresser leur candidature à Marie DIAWARA CAMARA, assistante auprès du HCFP marie.diawaracamara@hcfp.fr avant le mardi 24 janvier 2017.
La candidature est composée d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et, éventuellement, des travaux que le candidat juge utile de joindre.

Si la candidature est retenue, des entretiens de sélection seront organisés à partir du 1er février 2017 à la Cour des comptes (13, rue Cambon – Paris 1er).

Plus d'informations sur le contenu du stage peuvent être obtenues auprès de Monsieur François MONIER, rapporteur général, par courriel francois.monier@hcfp.fr ou par téléphone au 01 42 98 55 98.